

le concours du ministère des Transports. Celui-ci participe aux frais de l'opération jusqu'à concurrence de \$89,000. Cet engagement a été pris par écrit et il importe que nous sachions exactement ce qu'il en est à l'heure présente. Malheureusement, la date prévue est le 16 février. Un lundi. J'espère que le ministre des Transports, qui a manifesté dans ses réponses beaucoup de sympathie et de compréhension pour ce problème en s'efforçant de garantir à toutes les régions du Canada un traitement juste et équitable, se penchera sans tarder sur cette question. J'espère que le secrétaire parlementaire lui fera part de ce que j'ai tenté d'exposer ce soir à propos des subsides à Air Canada. Air Canada subventionne indirectement de nombreux centres qu'elle dessert. Les dépenses de plusieurs centaines de millions de dollars que le gouvernement doit faire au Canada central, pour ne pas se laisser distancer, à notre époque d'expansion aérienne, rapide, sont peut-être justifiées. Je fais remarquer que l'Ouest lui non plus ne doit pas se laisser distancer et qu'il a droit à une part raisonnable de l'appui gouvernemental.

• (10.20 p.m.)

M. Gérard Loiselle (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, le député de Brandon-Souris...

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Vous êtes fort occupé ce soir.

M. Loiselle: Oui, je suis lanceur de relève. Le député de Brandon-Souris (M. Dinsdale) s'est plaint tantôt qu'il était étonné de constater que le secrétaire parlementaire avait préparé des réponses. Pensait-il que la réponse à la question posée par le député de Red Deer (M. Thompson) au sujet des communications annoncerait la réouverture des bureaux de poste? J'estime avoir donné une bonne réponse au député concernant la taxe de vente. Les réponses qui sont préparées à mon intention me sont utiles. Je dirai maintenant au député de Brandon-Souris ce que le ministre lui-même aurait répondu. Il sait que le ministre s'intéresse à l'Ouest et qu'il étudie la situation économique de cette région. Je n'ai pas l'intention de faire une révision de la

décision de la CTC; le député n'ignore pas que la loi prévoit des procédures à cette fin. Je lui dirai, cependant, qu'on m'apprend que la Midwest, filiale de la TransAir, continue de desservir Brandon en utilisant des appareils Viscount et Hawker Siddeley 748 et selon une fréquence et un itinéraire établis depuis plusieurs années.

La CTC a autorisé la Midwest à offrir un autre genre de service, qu'on pourrait dire spécialement conçu pour répondre aux besoins de la localité. Le nouveau service sera inauguré dans quelques semaines, probablement, une fois les horaires des vols publiés. En attendant, la Midwest collabore étroitement avec les représentants des citoyens de Brandon en vue des arrangements nécessaires pour le nouveau service.

Quant au nouvel argument mis de l'avant par le député ce soir, je lui donne l'assurance que le ministre en prendra note. Si nous obtenons d'autres renseignements, le ministre se fera un plaisir d'en informer la Chambre.

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, sauf erreur, en vertu du paragraphe (4) de l'article 40 du Règlement, j'ai le droit de poser une question relative aux travaux futurs de la Chambre après la période de trente minutes prévue à cet article. A l'avenir, lorsque nous étudierons les questions posées à l'ajournement, serait-ce trop demander au gouvernement que les secrétaires parlementaires intéressés aux questions à débattre soient présents à la Chambre. Je n'en veux pas au secrétaire parlementaire du ministre des Transports, cela ne le regarde pas. Les secrétaires peuvent certes se rendre à la Chambre au cours de la soirée pour répondre aux questions.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A l'ordre.

M. Loiselle: Le député devrait savoir que le ministre des Communications n'a pas de secrétaire parlementaire, pas plus que le ministre du Revenu national.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h. 27.)